

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 059428

Optique

41946

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06169

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JAMIL ABDELLAH

Date de naissance : 14 Juin 1961

Adresse : 18-09-1961

Tél. : 0661796328

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/09/2020

Nom et prénom du malade : JAMIL ABDELLAH

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 11/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : JAMIL ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/2020	C		3000Dhs	  <p>Dr. Abderrahmane Soudani MBBS, MSc, FRCR INPE Tunisie Tel: 022 98 01 84 Fax: 0521 99 01 84 E-mail: drabderrahmane.soudani@chru.tn</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 VITA PARA & PHARMA <p> Pharmacie VITA - SARL TEL: 05 23 29 43 63 FAX: 05 22 29 44 45 pharmacie@vita-pharma.fr 463, Bd Brabois - B.P. 200 Val Heurt - 54100 Nancy - France </p> 	11/09/2010	115,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Optique Le Beau Coin Bd. Meudibout Reta Bloc (J) N° 10/12 Casablanca Tél.: 06 25 27 25 92	10/12/2012					2200 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pharmacie VITA SARLAU

INPE 092007020

0522984363

463 Bd Brahim Roudani Val fleuri, Casablanca



Facture N° 20200925-842

Date de vente : 11/09/2020

Médecin traitant :

jamil abdelghani

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
BAYCUTENE CR 15G CREME	2	22,70	TVA (7.00%)	45,40
			LOT : PBR : PPV : 22,70	
			LOT : PBR : PPV : 22,70	
			Total HT	42,43 DHS
			TVA	2,97 DHS
			Total	45,40 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : quarante-cinq DHS et quarante centimes



Optique Le Beau Coin

Patente N°36612797 - I.F : 50791172 - R.C : 335648
 INPE : 001719172 - ICE : 00179006000087
 Bd Moudibikita, Bloc (j) N°70 - Casablanca

Optique Le Beau Coin
 Bd. Moudiboukita Bloc (j) N°70
 Facture N° Casablanca Tel.: 06 25 27 25 92
 002008

Casablanca le : 18/09/2008

Mr : J. B. T. I. D. A. D. D. E. L. G. H. A. R. W.

VL :	12 an		
OD :	(-2 D + 81°) + 2		
OG :	(+0.50 + 81°) + 1		
VP :			
OD :	+1.50 + 2,3		
OG :			
Monture :	Capuchon	1000	n
Verres :	Glasses	180	n
Total :		2800	n
Arrêtée la présente Facture à la Somme de :			
<u>Prise de RDV</u>			

Optique Le Beau Coin
 Bd. Moudiboukita Bloc (j) N°70
 Casablanca Tel.: 06 25 27 25 92



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

11 septembre 2020

Mr. JAMIL Abdelghani

**Monture + verres correcteurs progressifs
Organiques Antireflets**

Optique Le Beau Coin
n°. Maârif Casablanca Bloc D) N° 70
Tél.: 06 25 27 25 92

VL : OD = + 2.00 (- 2.50 à 85°)

OG = + 1.00 (- 0.50 à 85°)

VP : ODG = Add : + 2.50

